

## PV de la réunion du 16/10/2013

## Participants :

- Maurice WEISS, maire de Saint Agrève (MW),
- Eric CHANTRE (EC),
- Jean-Marie FOUTRY maire de Rochepaule (JMF),
- Jacques JULIEN, président du CVD (JJ),
- Yves SABATIER, délégué CVD sur Haut Vivarais (YS),
- Jean-Paul BOURGÈS, délégué CVD sur Haut Vivarais (JPB),
- Vincent TARDY SICTOM (VT),
- Jean-Hugues CARREL-BILLARD, médiateur (JHCB)

## Absents excusés :

Jean FAYARD, Joël LACOUR, Bernard COUËDEL, Henri SÉNÉCLAUZE.

**Points principaux à retenir de la réunion**

- le dépouillement des questionnaires remplis à Saint Agrève et Rochepaule montre leur caractère de représentativité et ils permettent de dessiner avec précision les attentes des deux populations, qui s'écartent très sensiblement du schéma initial du SICTOM.
- les membres de la commission ont réussi à se mettre d'accord sur un texte de synthèse que le Président du SICTOM présentera au conseil syndical du 21 octobre, en présence des personnes ayant participé à la concertation.
- les travaux à conduire désormais à Saint Agrève et Rochepaule ont été listés avec l'indication des personnes et structures à y impliquer, afin d'aboutir rapidement à l'évolution du système de collecte. La simultanéité de l'arrivée des poubelles individuelles et collectives est considérée comme un impératif absolu.
- l'apport d'une véritable démarche de concertation apparaît à tous comme un progrès démocratique à étendre à l'ensemble du territoire du SICTOM et, probablement, à d'autres sujets, dont l'avenir de Villemarché.
- le médiateur poursuivra sa mission actuelle jusqu'à la présentation du nouveau schéma à la population de Saint Agrève, le 12 novembre

**MW** ouvre la réunion à 9 h en mairie de Saint Agrève en présentant Eric CHANTRE qui remplace Louis MARMEYS au SICTOM. Eric CHANTRE a, d'ailleurs, participé à certaines des permanences tenues en mairie de Saint Agrève au cours du mois d'août.

**JHCB** présente alors l'ordre du jour et formule des remerciements à Margaux AROT qui a saisi l'ensemble des questionnaires avec rapidité et fiabilité.

L'ensemble des commentaires accompagnant le dépouillement ayant été fourni à tous les participants, le détail n'en sera pas repris ici et il figurera en annexe à ce PV. On notera juste qu'en séance **JMF** remet le dépouillement, plus synthétique, des questionnaires remplis par les habitants de Rochepaule. Il fait remarquer que 125 questionnaires remplis pour une commune comportant 170 foyers, c'est un taux rarement rencontré. Il souligne que le taux de refus du système de poubelles individuelles est presque exactement le même qu'à Saint Agrève. **MW** considère que le taux de réponse à Rochepaule et la décomposition des réponses conforte et crédibilise encore plus les résultats sur Saint Agrève. **JJ** souligne également le caractère tout à fait représentatif de cette enquête et il félicite **JHCB** pour le travail de grande qualité qu'il a conduit. Certains se demandant si les personnes favorables aux poubelles individuelles ne se seraient pas moins mobilisées pour répondre, **JPB** souligne que, lors des permanences tenues en août, des personnes favorables au système du SICTOM étaient venues et avaient très clairement affirmé leur adhésion aux poubelles individuelles à puce. Ceux qui tenaient ces permanences, comme lui-même, n'avaient d'ailleurs nullement hésité à dire à certains habitants que, dans leur cas, le recours à une poubelle individuelle semblait la plus adaptée.

Compte-tenu du fait qu'on peut faire des regroupements de lieux, alors que le contraire n'aurait pas été possible, **JPB** aimerait voir ce que donnent les réponses en choisissant une maille un peu moins fine (Par exemple regrouper tout ce qui correspond au centre de Saint Agrève) afin de mieux voir l'importance quantitative des demandes de poubelles collectives, ce qui permettrait de faire la comparaison avec l'analyse en chambre qui avait été faite par le maire avec l'appui du service technique.

**VT** pense que les résultats concernant les Eco Points sont probablement marqués par certaines difficultés dont il reconnaît qu'elles ont existé mais qui ont déjà fait l'objet d'améliorations.

Cette remarque conduit **JHCB** à souligner l'importance de procéder annuellement à une étude de satisfaction des services qui existent. Il fait remarquer que l'attente d'amélioration des Eco Points est très marquée. **MW** signale qu'au niveau des Eco Points il y a ce qui relève du SICTOM mais aussi d'autres opérateurs (Vêtements) et qu'il peut y avoir dans les réponses un amalgame de l'ensemble des services rendus. **MW** rappelle que si le volume des ordures ménagères baisse à l'avenir ainsi que le SICTOM le souhaite, les autres collectes, correspondant aux Eco Points, auront mécaniquement tendance à grossir par effet de transfert dû à un meilleur tri. Il est donc particulièrement important d'anticiper en améliorant sensiblement le fonctionnement des Eco Points. **YS** complète cette opinion en indiquant qu'il serait dès maintenant utile de diversifier les conteneurs des Eco Points, par exemple en séparant le carton d'autres déchets. En synthèse sur ce point important de l'enquête, **JHCB** fait remarquer la très forte convergence des avis émis pas la population avec d'évidentes priorités qui s'en dégagent.

**JJ** demande que la question du compostage soit abordée le plus vite possible car, si pour les Eco Points on parle d'amélioration d'un existant, il n'y a rien actuellement pour un compostage collectif.

Le sérieux des réponses données par les habitants qui ont été interrogés, conduisent **MW** et **JPB** au constat que cette opération d'enquête n'a pas tourné « au défiloir ». Ils expriment tous deux l'intérêt qu'il y a à pratiquer ce genre d'enquête qui correspond au fait de respecter les habitants.

**JMF** signale qu'il observe qu'il y a de plus en plus de sacs posés en dehors des containers individuels qui ont fait leur apparition à Saint André-en-Vivarais.

S'agissant de la suite du processus, une réflexion s'engage entre tous les membres de la commission sur la meilleure façon de passer d'une connaissance statistique de la proportion de ceux qui veulent une poubelle individuelle et de ceux qui veulent utiliser une poubelle collective, à une liste nominative et exhaustive permettant de livrer les poubelles individuelles et d'installer aux bons endroits les poubelles collectives. L'usage de divers fichiers est envisagé mais l'on apparaît assez peu équipé en la matière. **VT** signale l'impossibilité de s'appuyer sur l'enquête menée par Plastic Omnium compte-tenu de son aspect fort incomplet et datant de plus de 3 ans.

Tous les participants s'accordent sur la nécessité d'une large opération d'information des Saint-Agrévois qui commencera par une réunion publique fixée le 12 novembre, avec présentation des résultats de l'enquête et du plan d'action qui en découle. **MW** souligne la différence de situation entre le Haut-Vivarais, où les responsables ont exigé l'ouverture de la concertation avant toute mise en œuvre d'une solution, et les autres communautés de communes. **JMF** rappelle juste que Rochepaule a adopté la même attitude que Saint Agrève et **YS** indique qu'une évolution de l'état d'esprit se fait jour dans les communautés de communes du Mézenc et du Haut-Lignon.

**JHCB** exprime la demande ferme que le SICTOM prenne les résultats de l'enquête tels qu'ils sont sans les réinterpréter car cela risquerait d'en fausser les enseignements. **VT** lui répond que le SICTOM peut et doit prendre acte des conclusions, mais que le souci des responsables du SICTOM sera la préservation de l'équité économique entre les différents territoires couverts par le SICTOM. **JMF** réagit alors en indiquant que si, pour quelques raisons que ce soit, le SICTOM ne validait pas les conclusions de cette phase de la concertation, on repartirait à zéro.

Sur cette base **JHCB** formule le souhait que l'ensemble des membres de la commission de concertation puissent porter solidairement les conclusions auxquelles ils sont parvenus devant le conseil syndical du SICTOM, le 21 octobre.

Dans ce contexte, **MW** redit sa demande ferme que la mise en place de poubelles individuelles et de poubelles collectives soit totalement parallèle. **VT** estime qu'il va falloir se donner le temps d'observer comment les habitants s'approprieront les deux solutions. **JJ** renforce cet appel au fait d'évoluer avec prudence en rappelant que toute l'opération lancée par le SICTOM visait à modifier le comportement des habitants vers un tri bien meilleur et que cela nécessite une forte adhésion de la population qui n'est pas encore créée. **JPB** conforte ce propos en disant qu'il serait illusoire d'espérer conduire en trois mois ce qui n'a pas été accompli par le SICTOM en trois ans. **JMF** complète ce point de vue en rappelant qu'il est déjà bien d'avoir acté le nécessaire parallélisme entre poubelles individuelles et collectives, mais que cela ne suffit pas car on a bien vu qu'il faut aussi améliorer sensiblement les Eco Points et les dispositifs de

compostage. **MW** partage ces points de vue et considère donc qu'il faut, à la fois, nuancer et approfondir. **VT** indique que toutes les communes desservies par le SICTOM ont fait part de leurs demandes pour de nouveaux Eco Points.

A partir de là **JHCB** aborde la réflexion concernant la communication à organiser sur la base des démarches menées par la commission de concertation et les solutions concrètes qui en résultent. Il propose de collaborer avec l'équipe en charge de la communication à Saint Agrève en vue de l'animation de la réunion publique d'information qui est fixée le 12 novembre.

Tous les participants regrettent de ne pas pouvoir aborder cette phase importante de communication sans pouvoir exposer les formules de tarification.

**MW** exprime le souhait que les autres communautés de communes ne considèrent pas que le Haut-Vivarais a « joué l'originalité » avant d'avoir, à leur tour, donné la parole aux habitants. Il fait remarquer que nul n'a, aujourd'hui, de données précises et complètes à fournir sur le plan économique et il considère donc que les propos de **VT** sur l'équité territoriale sont compréhensibles mais prématurés. **JPB** rappelle que le SICTOM n'a qu'un rôle technique et que ses coûts sont équilibrés par les fonds levés par les communautés de communes au travers de leur budget qui est alimenté par l'impôt. C'est donc au sein des communautés de communes, et entre elles si elles souhaitent avoir une politique homogène, que doivent être abordées les discussions sur ces aspects économiques.

A l'issue de cette discussion le texte à soumettre au Conseil Syndical du SICTOM et le plan de travail ultérieur sont élaborés et unanimement approuvés par la commission.

**JPB** indique qu'il lui semble normal et légitime que le rapport élaboré ce jour soit présenté par le Président du SICTOM. Il exprime également que, si l'on veut que ce soit sur l'ensemble du territoire du SICTOM que la coopération succède à la confrontation, il est indispensable que le SICTOM cesse les opérations provocatrices comme le retrait des bacs collectifs ou des coups de force comme la verbalisation d'une vieille dame malade à Goudet. Ce à quoi **VT** répond qu'à ce jour, les actions du SICTOM vont dans le sens de cet apaisement en ne mettant aucune distribution en route sur les communes n'ayant pas fait de démarches. Que seules les personnes volontaires recevaient leur bac individuel et que **VT** adhérerait totalement à une logique de consensus plutôt que d'affrontement. En ce qui concernait Goudet, **VT** précisait que selon si on se place du côté du SICTOM qui avait reçu l'action du CVD comme une agression ou du côté du CVD qui considérait l'action du SICTOM comme un coup de force, l'analyse de la situation était fort différente. **VT** proposait donc que chaque partie mette de l'eau dans son vin pour réussir la suite de cette concertation et continuer dans l'esprit consensuel qui règne dans cette commission.

En conclusion de cette importante séance, **MW** exprime ses remerciements à **JHCB** pour le travail qu'il a accompli depuis dix mois. Il se félicite du climat courtois et ouvert aux échanges de points de vue qu'il a su créer. Tous les participants partagent ces propos et s'associent sans réserve à ces remerciements.